



## Règlement particulier du Tournoi *Bad N' Roses* 2025 – 26 et 27 avril 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

1. Le Tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB, du code de conduite des joueurs et des officiels et du règlement ci-après.
2. Le Tournoi est autorisé sous le numéro **24.LIFB.92/TI.F./XXX** et sous le nom « **Bad N' Roses 2025** ».
3. Le Tournoi se déroule les **26 et 27 avril 2025** au **Gymnase du Parc, 7 Avenue du Parc à Fontenay-aux-Roses** (92260). Le Tournoi est organisé sur 7 terrains.
4. Le juge-arbitre est **Olga PETROVA**, ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.  
Le GEO principal de la compétition est **François LE SELLIER DE CHEZELLES**, assisté par **Philippe GERI**.
5. Toute participation au Tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement en complément du Règlement Général des Compétitions. Le présent règlement sera affiché sur les panneaux réservés à cet effet dans le gymnase. Tout joueur s'inscrivant au Tournoi s'engage à ne pas s'inscrire à un autre tournoi se déroulant à la même date. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD pour la saison 2024/2025, et doit être en possession de sa licence compétition à la date de fin des inscriptions.
6. Le *Bad N' Roses 2025* est un tournoi international (invitation adressée aux joueurs de villes jumelées) qui s'adresse à tous les joueurs des catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans.
7. Les séries ouvertes sont : **D8-D9, P10-P11** et **P12-NC**, et ce pour chacun des trois tableaux ouverts suivants : **DH, DD** et **DM**. Dans un tableau, le classement entre le meilleur CCPH et le moins élevé doit respecter un rapport de 16.
8. En fonction du nombre d'inscrits et afin d'optimiser l'échéancier, l'organisateur se réserve le droit de diviser les séries en sous-groupes. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de cinq paires inscrites.
9. Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux) suivie d'une phase à élimination directe ou d'une simple phase à élimination directe en fonction du nombre de participants.
10. Les joueurs peuvent s'inscrire à un ou deux tableaux. Les tableaux se joueront intégralement sur une journée, les doubles hommes et doubles dames se jouant en intégralité le samedi, et les doubles mixte en intégralité le dimanche.
11. Les inscriptions se feront en mode standard, et termineront le **30 mars 2025** (l'organisateur se réserve le droit de prolonger les inscriptions si le nombre de participants n'est pas suffisant). Le tirage au sort se fera le **12 avril 2025**.
12. La répartition des joueurs dans les tableaux se fera en fonction de leurs CPPH à la date du **26 mars 2025**. Les classements à la date du **11 avril** permettront de définir les têtes de série. Le surclassement simple est autorisé si le joueur surclassé a un partenaire avec le classement adéquat, ou pour pallier à un forfait après le tirage au sort.
13. Les joueurs d'une paire joueront obligatoirement dans la série correspondant au classement du meilleur membre de la paire au 26 mars 2025. La moyenne des deux classements sera prise en compte pour calculer les points de la paire.
14. Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
  - Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
  - Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

15. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
16. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
17. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Il se réserve également le droit de modifier la répartition des tableaux ou de changer le mode d'élimination en fonction du nombre d'inscriptions.
18. L'inscription est de **16€ pour un tableau** et de **20€ pour deux tableaux**, 2€ étant reversés à la FFBaD. Le paiement s'effectuera via BadNet exclusivement.  
Aucune inscription par courrier ou par téléphone ne sera prise en compte. Les inscriptions au tournoi se font **exclusivement par voie électronique**
19. Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseignée lors de l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
20. Le remplacement d'un joueur défaillant s'effectuera conformément au Règlement Général des Compétitions.
21. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
22. Tout joueur désirant quitter le gymnase devra prévenir le juge-arbitre sous peine d'être perdant par WO en cas d'absence à l'appel de son nom.
23. Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain.
24. Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches. Par conséquent, les horaires des matches sont donnés uniquement à titre indicatif.
25. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant l'heure présumée de son match (30 minutes pour le premier match de la journée). Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.
26. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
27. Les matches seront disputés en deux manches gagnantes de 21 points avec prolongation si nécessaire (deux points d'écart jusqu'à 30).
28. Tous les matches se jouent en **auto-arbitrage**. Un joueur peut faire appel au juge-arbitre qui, si possible, désigne un arbitre ou faisant office.
29. Le volant plume officiel est le **Forza FZ 5000**. Il doit être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord. Les volants sont à la charge des joueurs. Il y aura partage égal des volants du match entre les joueurs.
30. Tout volant touchant les infrastructures (sauf celles désignées par le juge-arbitre) sera déclaré faute, sauf au service où le joueur pourra servir une nouvelle fois.
31. L'Association Sportive Fontenaisienne de Badminton (**ASFB**) et le Comité d'Organisation déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident survenu dans l'enceinte et aux abords du gymnase.
32. Seuls les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation ont le droit d'accéder au plateau de jeu.
33. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).